

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

ARRETE n° 2023/040

OBJET : Délégation des fonctions d'officier d'état civil à M. Jacky MARTIN, Conseiller Municipal pour le mariage de M. Julien HAYE et Mme Céline MARTIN

Le Maire de la Commune de BELLEVIGNY ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;


Vu l'empêchement du Maire, des Maires délégués et des Adjoints le 18 février 2023 pour le mariage de M. Julien HAYE et Mme Céline MARTIN en la mairie déléguée de Belleville sur Vie ;


ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Jacky MARTIN, élu, Conseiller Municipal en cette Commune, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité en notre lieu et place, et concurremment avec Nous, les fonctions d'Officier d'Etat-Civil de ladite commune pour le mariage de Monsieur Julien Michel Frédéric HAYE et Madame Céline Angélique Christelle MARTIN qui sera célébré le 18 février 2023 en la mairie déléguée de Belleville sur Vie.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera remis à :
→ L'intéressé
→ Monsieur le Procureur de la République

À Bellevigny, le 9 février 2023

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Municipal seal of Bellevigny (Vendée) featuring a central figure and the text 'MAIRIE DE BELLEVIGNY (Vendée)'.